



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 02 Mars 2020 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy messieurs les conseillers Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Daniel Claveau, directeur des travaux publics et monsieur Guylain Raymond, directeur des loisirs.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Mandat à la MRC – Appel d'offre contrôle des sols et des matériaux - voirie 2e Rang
- 8- Mandat à la MRC – Offres de service pour le Bilan de l'eau
- 9- Mandat à la MRC – Offre de service pour la détection de fuite
- 10- Acceptation de l'offre de subvention de la MRC de la Matapédia – FDT
- 11- Signature pour convention de subvention du MFFP
- 12- Subvention du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 13- Demande de partage des coûts sur le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 14- Prolongement des services de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 15- Nouvel éclairage de la rue Saint-Jean-Baptiste
- 16- Acquisition pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste - Mandat
- 17- Demande CPTAQ pour le remplacement du ponceau P-12239 à Causapscal
- 18- Demande CPTAQ de Transport JMF Lapierre
- 19- Demande de permis d'intervention au MTQ
- 20- Dépôt d'une demande au MTQ pour rendre conforme le pont de la Rivière Matapédia
- 21- Ventes pour taxes
- 22- Mise en œuvre de la Politique de gestion durable des eaux de ruissellement
- 23- Avis de motion pour un règlement d'emprunt Rg 2
- 24- Adoption du règlement 249-20
- 25- Adoption du règlement 250-20
- 26- Demande d'appuis de la municipalité de Ste-Brigitte-des-Saults
- 27- PIIA Caisse Desjardins
- 28- PIIA Passerelle Cédrico
- 29- PIIA Matamajaw
- 30- Dérogation mineure de Fernand Jomphe
- 31- Dérogation mineure de Pierre Durette-Valois
- 32- Demande pour entreposage en conteneur – Royal Pyrotechnique
- 33- Partenaire du Grand Prix cycliste de la Matapédia 2020
- 34- Résolution d'appui du projet d'infrastructure sportive (CMEC)
- 35- Demande d'accès à la propriété
- 36- Déjeuner du Carrefour des 50 ans et +( 8 mars – 12 avril)
- 37- Cahier spécial 75e anniversaire – Avant-Poste
- 38- Demande de commandite - l'Aréna - l'omnium Yves Lévesque - 11 au 17 mai
- 39- Demande de commandite - l'Aréna - pour le tournoi Néo Futsal - 22 au 24 mai
- 40- Dons
- 41- Affaires nouvelles

- 41.1 Octroi du contrat de collecte des matières résiduelles
  - 41.2 Octroi du contrat sur l'étude du canard arlequin
  - 41.3 Facture assurance BFLCanada 2020
  - 41.4 Acquisition d'un radar pédagogique
- 42- Correspondances  
43- Période de questions  
44- Levée de la séance

2020-03-036

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 3- Première période de question(s)  
Pas de question

- 4- Adoption du procès-verbal du 3 février 2020

2020-03-037

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter le procès-verbal du 3 février 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 5- Adoption de la liste des comptes

2020-03-038

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter la liste des comptes au montant de 186 441.27 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Messieurs Daniel Claveau et Guylain Raymond font le résumé de leur rapport respectif de voirie et de loisirs.

6.2 Dossiers des élus

M. Mario Bouchard : OMH – quatre logements étaient vacants, deux ont trouvé preneur et les deux autres sont en rénovation; il n'y a pas eu de réunion en janvier;

M. Gaëtan Gagné : Commission de développement de Causapsal (CDC) cette année le budget de fonctionnement et de 16 992.48\$; le projet de publicité sur les marches de la statue du Saumon de Matamajaw est en cour; un nouveau membre à la commission en la personne de Steven Langlais est venu s'ajouter à l'équipe en place; et pour la Seigneurie Mon toit les places sont toutes comblées, tout va pour le mieux.

Mme Boily : nous présente le document synthèse de la politique Familiale de la municipalité (PFM), le lancement officiel aura lieu le 14 mars, à l'aréna, plusieurs activités et kiosques seront en place pour l'occasion;

Mme Odile Roy : Maison des jeunes (MDJ) – réunion ce soir au même moment que celle du conseil; Pour Matamajaw nous avons eu un repas pour remercier le travail de Kathleen Beauchemin pour les 20 années données à l'organisme, une

montre souvenir lui a été remise; Pierre Durette a accepté de remplacer Mme Beauchemin à la présidence de Matamajaw.

### 6.3 Dossiers MRC

Monsieur André Fournier nous informe :

Deux travailleurs de rang sont engagés pour couvrir huit MRC, les fonds étant insuffisants pour faire plus. Ils vont pourvoir les postes laissés vacants depuis quelques années; les municipalités de Val d' Irène et Val-Brillant ont déposé une demande pour que la route de Val d' Irène et Route Lauzier soit « no truck »; une résolution a été prise pour appuyer le projet de gymnase au CMEC; Une résolution a été adoptée pour demander au premier ministre d'intervenir pour la région, la ministre responsable ne peut pas couvrir autant de territoire, depuis l'élection, nous n'avons pas encore eu de visite de cette dernière.

- 7- Mandat à la MRC – Appel d'offre contrôle des sols et des matériaux - voirie 2e Rang  
**Considérant que** la nature des travaux du projet de réfection de la voirie va nécessiter les services d'un laboratoire de contrôle des sols et des matériaux;  
**Considérant que** le début des travaux est prévu à l'été 2020;  
**Considérant que** le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia lancera cet hiver un appel d'offres pour le contrôle des sols et des matériaux de l'ensemble des projets municipaux supervisés par le service ;  
**Considérant que** la ville de Causapscal désire faire partie de l'appel d'offres pour le contrôle des sols et des matériaux pour l'ensemble des projets municipaux du service de génie municipal de la MRC de La Matapédia ;  
**Considérant qu'**à la suite de l'ouverture des soumissions la ville de Causapscal ne pourra pas se retirer de l'appel d'offres sous prétexte que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire n'est pas avantageux pour elle ;

2020-03-039

**En conséquence,** Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou;  
De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin que les travaux de contrôle des sols et des matériaux pour le projet de réfection de la voirie du 2e Rang (CAU-60-02) fassent partie de l'appel d'offres regroupé pour le contrôle des sols et des matériaux de l'ensemble des projets municipaux supervisés par le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 8- Mandat à la MRC – Offres de service pour le Bilan de l'eau  
**Considérant que** la mise à jour du formulaire de l'usage de l'eau potable (Bilan de l'eau) utilisé dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable présentait une lourde tâche pour des directeurs généraux;  
**Considérant que** les données recueillies dans le Bilan de l'eau sont destinées à fournir des informations pertinentes aux municipalités et au MAMH sur l'usage de l'eau potable au Québec;  
**Considérant que** la production du Bilan de l'eau est une étape essentielle pour mesurer l'utilisation de l'eau potable au sein de notre municipalité et est un critère d'éco conditionnalité pour soumettre une demande d'aide financière au MAMH;

2020-03-040

**En conséquence,** Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard;

- De mandater le service de génie de la MRC de la Matapédia d'effectuer le Bilan de l'eau 2019 de la ville de Causapscal;
- De rechercher l'information sur les infrastructures de la municipalité;
- De compléter le formulaire sur l'usage de l'eau, audit de l'eau (AWWA), besoin d'investissement (PI) et importation des données;
- D'assumer les honoraires professionnels du service du génie de la MRC estimé à 2500\$;
- D'autoriser le directeur général à participer et à transmettre les informations nécessaires à la confection du bilan de l'eau de la Ville de Causapscal et à signer les documents nécessaires à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9- Mandat à la MRC – Offre de service pour la détection de fuite

**Considérant** l'achat regroupé par l'ensemble des municipalités de la MRC de la Matapédia d'un équipement de détection de fuites pour le réseau d'aqueduc municipal;

**Considérant** l'importance de connaître l'état de notre réseau d'aqueduc de la Ville de Causapscal qui s'étend sur plus de 10 kilomètres;

2020-03-041

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard;

- De mandater le service de génie de la MRC pour la détection de fuite sur notre réseau d'aqueduc, pour l'année 2020, sur 2 km de conduite linéaire, cela comprend;
  - La recherche d'information sur le réseau,
  - Écoute sur le terrain,
  - Une journée de travail de 7 heures pour le technicien de la MRC,
- De coordonner la disponibilité de notre technicien pour accompagner celui de la MRC lors des travaux de détection;
- D'assumer le paiement des honoraires professionnels du service du génie de la MRC estimé à 700\$ plus la détection de fuite au taux horaire de 62.90\$/heure;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10- Acceptation de l'offre de subvention de la MRC de la Matapédia – FDT

2020-03-042

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser le directeur de la Ville de Causapscal à signer la lettre d'offre de financement pour le projet de la reconstruction de la Passerelle #3020; Également le directeur est autorisé à signer les documents officiels pour et au nom de la Ville de Causapscal concernant cet investissement consenti par la MRC de la Matapédia;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-043 11- Signature pour convention de subvention du MFFP  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; d'autoriser le directeur de la Ville de Causapsal à signer la convention de subvention de 200 000\$, qui est accordé à la Ville de Causapsal par le ministère des Forêts, de la Faune et des parcs (MFFP), dans le cadre du programme de Vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois, pour le remplacement de la passerelle Matamajaw, #PVT-020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-044 12- Subvention du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local  
**Considérant que** la municipalité de Causapsal doit présenter un compte rendu des dépenses de fonctionnement sur les routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2019;  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard; que le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus pour l'année civile 2019 sur les routes locales de niveaux 1 et 2 suivantes :  
Entretien d'hiver : 464 622. \$  
Entretien d'été : 367 389. \$  
Dépenses d'investissement : 13 000. \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-045 13- Demande de partage des coûts sur le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste  
**Entendu que** la Ville de Causapsal poursuit son projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste en partenariat avec le ministère des Transports du Québec ;  
**Entendu que** lors de la réunion du 10 octobre 2018 les partis se sont réunis pour faire le bilan et coordonner les travaux à venir;  
**Entendu que** lors de cette réunion, le maintien de la circulation et du chemin de contournement a été établi;  
**Entendu que** l'état des routes et rues à être utilisé, comme voie de contournement, ne sont pas en état de supporter une circulation plus importante et quelle vont demander d'être réparé, en 2013 le ministère avait déjà émis l'engagement d'en assurer les réparations;  
**Considérant** l'état déjà détérioré de la rue St-Louis qui sera une des voies utilisées comme voie de contournement;  
**Considérant que** la ville de Causapsal a déjà fait des démarches pour la réalisation de travaux sur un mur de soutènement de la rue St-Louis et que les plan et devis ont été fournis pour être intégrés au projet ;  
**Considérant que** lors de la réunion du 10 octobre 2018, le représentant du ministère a émis la possibilité de participer à cette réfection;  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou : que la Ville de Causapsal demande au ministère (MTQ) une contribution financière pour la construction du mur requis préalablement à l'utilisation du chemin de contournement retenu, sur la base du partage des coûts selon la quote-part déjà établie : MTQ : 57,9 % et Ville 42,1

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14- Prolongement des services de la rue Saint-Jean-Baptiste

**Entendu que** la Ville de Causapscal poursuit son projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste en partenariat avec le ministère des Transports du Québec ;

**Entendu que** lors de la réunion du 10 octobre 2018 les partis se sont réunis pour faire le bilan et coordonner les travaux à venir;

**Considérant** les inquiétudes soulevées par nos ingénieurs de la MRC, sur l'un des ajouts, soit le prolongement du réseau d'aqueduc sur une longueur de plus de 125 mètres sur la rue Saint-Jean-Baptiste (ch.: 0+980 à la limite des travaux);

**Considérant** la remise en question du prolongement des services sur une longueur de 50 mètres au-delà du #266 de la rue Saint-Jean-Baptiste pour desservir des terrains vagues;

**Considérant** la demande de nos ingénieurs de la MRC au sujet du prolongement des services sur la rue Saint-Augustin jusqu'à la rue Saint-Pierre

2020-03-046

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily;

**De** ne pas effectuer le prolongement du réseau d'aqueduc sur une longueur de plus de 125 mètres sur la rue Saint-Jean-Baptiste (ch.: 0+980 à la limite des travaux);

**De** prolonger les services sur une longueur de 50 mètres au-delà du #266 de la rue Saint-Jean-Baptiste pour desservir des terrains vagues;

**De** prolonger les services sur la rue Saint-Augustin jusqu'à la rue Saint-Pierre

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Nouvel éclairage de la rue Saint-Jean-Baptiste

**Entendu que** la Ville de Causapscal poursuit son projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste en partenariat avec le ministère des Transports du Québec ;

**Entendu que** lors de la réunion du 10 octobre 2018 les partis se sont réunis pour faire le bilan et coordonner les travaux à venir;

**Entendu** qu'après analyse par le Ministère, aucun nouveau système d'éclairage ne serait justifié dans le cadre du projet;

**Considérant que** certains poteaux doivent être déplacés, et que la Ville doit assurer le suivi avec le Ministère pour le maintien du présent éclairage;

2020-03-047

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily; de demander au ministère de ne pas altérer ou faire en sorte que l'éclairage en place devient inefficace suite au déplacement des poteaux, dans le cadre du projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Acquisition pour le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste – Mandat

2020-03-048

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné; de mandater la firme d'évaluateur agréé DeRICO EXPERTS-CONSEILSenc., pour leurs services d'estimation et d'indemnité à verser dans le cadre des acquisitions de terrain et/ou servitude nécessaire dans le projet de réfection la rue Saint-Jean-Baptiste. Pour le Volet A du projet, soit l'analyse préliminaire des indemnités et rapport, pour la somme de 3 000\$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Demande CPTAQ pour le remplacement du ponceau P-12239 à Causapscal

**Considérant** qu'une autorisation d'une durée permanente est demandée par le ministère du Transport, dans le cadre de la reconstruction du ponceau P-12239 (P-19679) sur la route 132 dans la municipalité de Causapscal, et qu'il doit obtenir des servitudes de travail temporaire et acquérir des surfaces de façon permanente de 0.5868 ha, sur les Lots #4 809 660 et #4 809 663;

**Considérant que** le résiduel du lot n'empêche pas la possibilité d'utilisation du lot à des fins d'agriculture;

**Considérant qu'il** n'y aura pas de conséquences sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités en augmentant l'emprise de la route sur une infime partie;

**Considérant que** l'augmentation de l'emprise est pour répondre à des normes de sécurité et d'environnement en matière de profilage de ponceau;

**Considérant que** l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne sera pas affectée par la présente;

**Considérant qu'il** y a déjà un ponceau, l'élargissement de l'emprise n'aura pas d'effet sur la préservation des ressources d'eau et de sol dans la municipalité;

**Considérant que** la constitution de la propriété foncière restante a une superficie suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

2020-03-049

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy d'accepter et de supporter la présente demande du ministère du Transport pour la reconstruction du ponceau P-12239 (P-19679) sur la route 132 dans la municipalité de Causapscal

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18- Demande CPTAQ de Transport JMF Lapierre

**Considérant** qu'une demande d'aménagement et l'exploitation d'un centre de stockage et de conditionnement de résidus d'asphalte, de béton et de brique sur une partie du lot #3 413 270 dans la municipalité de Causapscal sont par la présente déposées;

**Considérant qu'il** s'agit d'un usage complémentaire avec les activités actuelles de Transport J.M.F. Lapierre et fils inc. sur le lot visé, soit l'exploitation de la sablière/carrière autorisée au dossier 418575, ainsi que des activités commerciales pour lesquelles un droit acquis a été reconnu au dossier 377478;

**Considérant que** la demande vise un terrain d'une superficie d'un (1) hectare situé à l'intérieur de l'aire d'exploitation de la carrière/sablière déjà autorisée au dossier 418575;

**Considérant que** le sol est de classe 5t – sols présentant des limitations qui restreignent l'exploitation de l'agriculture, les dénivelés et la disposition des pentes sont d'importants facteurs qui rendre le site impropre à la culture;

**Considérant qu'il** n'y aura aucun impact sur les activités et le développement agricole et sur les possibilités d'utilisation des lots voisins, puisqu'il n'y a pas de culture et de présence de troupeaux dans le voisinage, qui est boisé avec des reliefs ne permettant pas la culture;

**Considérant qu'aucune** autre alternative n'est envisageable à l'extérieur de la zone agricole pour la localisation des ouvrages nécessaires au présent projet;

**Considérant que** les ouvrages prévus n'occasionnent aucun impact à l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

**Considérant que** la ville de Causapscal et la région vont bénéficier de cette activité économique nécessaire dans un contexte de municipalité dévitalisée, fournissant des services d'utilité publique;

2020-03-050

**Par conséquent,** madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter et de supporter la présente demande de Transport J.M.F. Lapierre et fils inc., qu'une demande d'aménagement et l'exploitation d'un centre de stockage et de conditionnement de résidus d'asphalte, de béton et de brique sur une partie du lot #3 413 270 dans la municipalité de Causapscal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19- Demande de permis d'intervention au MTQ

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

2020-03-051

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; qu'il est résolu que la municipalité de Causapscal demande au ministère des Transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2020 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise monsieur Daniel Claveau, Directeur des travaux publics, ET/OU Laval Robichaud Directeur Général, à signer lesdits permis d'intervention.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20- Dépôt d'une demande au MTQ pour rendre conforme le pont de la Rivière Matapédia

**Considérant que** le conseil de la ville de Causapscal est à l'écoute des besoins des citoyens, principalement lorsqu'il s'agit de besoins liés à la sécurité de l'ensemble de la collectivité;

**Considérant que** depuis les dernières années, le nombre de véhicules routiers qui utilise les axes routiers de la Ville de Causapscal est toujours plus important;

**Considérant que** le pont de la Rivière Matapédia est le seul lien entre les deux rives de la rivière Matapédia qui traverse la Ville et que ce lien est sous la responsabilité au Ministère du Transport du Québec (MTQ) ;

**Considérant que** les trottoirs sur le pont, qui sont d'une largeur non conforme de 1.15m., représentent la seule voie d'accès pour les piétons, les gens à mobilité réduite et les cyclistes, pour rejoindre les deux rives;



**Considérant que** la passerelle située dans le Parc de la Pointe, à proximité, qui permet une alternative aux usagés piétons, sera éventuellement démolie;

**Considérant que** la Ville de Causapscal ne réussit pas à trouver le financement nécessaire dans le but d'offrir une alternative piétonnière sécuritaire entre les deux rives;

20220-03-052

**En conséquence;** Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné

- De déposer une demande au Ministère du Transport (MTQ) pour sécuriser la circulation piétonnière entre les deux rives de la rivière Matapédia dans le centre-ville de Causapscal;
- D'autoriser le directeur général de la Ville de Causapscal de déposer cette demande à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 21- Ventes pour taxes

**ATTENDU QUE** l'article 511 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est tenu de déposer au Conseil, en mars de chaque année, la liste des arrérages des taxes municipales.

2020-03-053

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, que soit envoyé un avis pour la vente des immeubles pour non-paiement de taxes, à tous les citoyens apparaissant sur cette liste.

Un paiement de la totalité du montant dû avant le jeudi 19 mars à 16h30 permettra le retrait d'un immeuble de ladite liste.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 22- Mise en œuvre de la Politique de gestion durable des eaux de ruissellement

Décision remise à une séance ultérieure

##### 23- Avis de motion pour un règlement d'emprunt Rg 2

Madame la conseillère Guylaine Boily donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 251-20, décrétant un règlement d'emprunt pour des dépenses de réfection de la Route du Rg 2 de 4 110 000\$.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 24- Adoption du règlement 249-20

2020-03-054

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le règlement numéro 249-20, décrétant un règlement d'emprunt pour des dépenses de remplacement d'une passerelle de 1 263 000\$.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 25- Adoption du règlement 250-20

2020-03-055

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter le règlement numéro 250-20, décrétant un règlement

d'emprunt modifiant le règlement numéro 165-11 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 118 349 \$.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

26- Demande d'appuis de la municipalité de Ste-Brigitte-des-Saults

**Considérant qu'il** est de l'intérêt de la municipalité de Causapscal d'appuyer la demande Sainte-Brigitte-des-Saults;

**Considérant que** le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

**Considérant que** ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

**Considérant que** les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

**Considérant que** les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;

**Considérant que** le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

2020-03-056

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard qu'il est résolu :

- de demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- que la Municipalité de Causapscal demande l'appui de toutes les MRC et toutes les municipalités du Québec;
- que la Municipalité de Causapscal demande l'appui de la FQM;
- de demander aux MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député fédéral de leur circonscription.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

27- PIIA Caisse Desjardins

2020-03-057

Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser les travaux inscrits sur la demande de permis #DPCAL190327, de la Caisse Desjardins Vallée Matapédia. Ces travaux concernent l'installation d'une borne électrique dans le stationnement de la Caisse de Causapscal de type.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

28- PIIA Passerelle Cédrico

2020-03-058

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller

Gaëtan Gagné, d'autoriser les travaux inscrits sur la demande de permis #DPTRL200005, de FAUCUS et la Ville de Causapscal. Ces travaux concernent la reconstruction de la passerelle Cédrico.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-059 29- PIIA Matamajaw  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard d'autoriser les travaux inscrits sur la demande de permis #DPTRL200012, de FAUCUS et la Ville de Causapscal. Ces travaux concernent la reconstruction de la galerie, restauration de fenêtres et de portes, peinture, restauration du bardeau de cèdre, des chambranles et moulures de coin et des volets, etc. des bâtiments nommés musée et cabane des Indiens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-060 30- Dérogation mineure de Fernand Jomphe  
**Considérant que** le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);  
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la dérogation mineure de Fernand Jomphe, numéro #DPDRL190328 permettant qu'un bâtiment accessoire excède 80% de la superficie au sol du bâtiment principal et la superficie maximale de 80m<sup>2</sup> de la superficie du terrain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-061 31- Dérogation mineure de Pierre Durette-Valois  
**Considérant que** le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard d'accepter la dérogation mineure de Pierre Durette-Valois, numéro #DPDRL190326 permettant que la distance minimale séparant le bâtiment principal de la serre soit moindre que 2,00 mètres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-062 32- Demande pour entreposage en conteneur – Royal Pyrotechnique  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la demande de monsieur Martin Savard, au nom de l'entreprise Royal Pyrotechnique, la permission d'entreposer, temporairement et à titre gratuit, leur conteneur de matériel sur le lot # 4 810 687, propriété de la Ville de Causapscal. Le conteneur devra être placé à l'arrière des bassins de sédimentation et l'entreprise de pyrotechnique devra fournir la preuve d'assurance pour ledit entreposage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-063 33- Partenaire du Grand Prix cycliste de la Matapédia 2020  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard :
- d'autoriser le Grand prix cycliste de la Matapédia à utiliser les rues et routes de la municipalité lors de l'événement
  - de recruter les bénévoles nécessaires à la sécurité lors de la compétition
  - de devenir partenaire de la 9<sup>e</sup> édition du Grand Prix et participer financièrement pour 500\$ afin de financer les bourses au participant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-064 34- Résolution d'appui du projet d'infrastructure sportive (CMEC)  
**Considérant que** le Cégep de Rimouski et le Centre Matapédien d'études collégiales (CMEC) en collaboration avec la Ville d'Amqui projettent de construire un gymnase à l'arrière de l'établissement du CMEC situé à Amqui ;  
**Considérant que** l'ajout de cette infrastructure sera bénéfique pour la clientèle étudiante du CMEC et pour l'ensemble des utilisateurs des gymnases de la région ;  
**Considérant que** cette nouvelle infrastructure constitue un élément attractif pour maintenir, voire augmenter, les inscriptions dans cet établissement d'enseignement qui a des retombées importantes pour la MRC de La Matapédia ;  
**En conséquence**, monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, que le conseil de la Ville de Causapsal donne son appui au projet de construction d'un gymnase à l'arrière de l'établissement du CMEC situé à Amqui.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-065 35- Demande d'accès à la propriété  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de verser une aide financière de trois mille dollars au propriétaire suivant : Francis Lemieux pour le 94, rue Garon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-066 36- Déjeuner du Carrefour des 50 ans et +( 8 mars – 12 avril)  
Invitation aux gens pour le déjeuner du 8 mars 2020
- 2020-03-066 37- Cahier spécial 75e anniversaire – Avant-Poste  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter la proposition de Mme Christine Pelletier, du Journal L'Avant-Poste, de participer au cahier spécial 75<sup>e</sup> anniversaire, pour ¼ de page aux coûts de 281\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-067 38- Demande de commandite - l'Aréna - l'omnium Yves Lévesque - 11 au 17 mai  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de permettre l'utilisation de l'aréna lors de leur tournoi de volleyball, de favoriser le bon déroulement de l'activité et de fournir le personnel

nécessaire et le matériel demandé. Pour la vente de boissons et autres, la ville se réserve le privilège de fournir ce service en contrepartie des coûts que suscite cet évènement.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-068 39- Demande de commandite - l'Aréna - pour le tournoi Néo Futsal - 22 au 24 mai  
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de permettre l'utilisation de l'aréna lors de leur tournoi Néo-Futsal, de favoriser le bon déroulement de l'activité et de fournir le personnel nécessaire et le matériel demandé. Pour la vente de boissons et autres, la ville se réserve le privilège de fournir ce service en contrepartie des coûts que suscite cet évènement.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-069 40- Dons  
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, de verser les dons suivants :  
- 2000 \$ pour la fête nationale de la St-Jean,  
- 100 \$ pour la fondation du centre hospitalier de Rimouski,

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2020-03-070 41- Affaires nouvelles  
41.1 Octroi du contrat de collecte des matières résiduelles  
**Considérant Que** la municipalité de Causapscaal a mentionné son intérêt par la résolution 2019-10-264, à participer à un appel d'offres regroupé pour l'octroi d'un contrat de collecte des matières résiduelles;  
**Considérant Qu'**un appel d'offres public a été effectué sur le SEAO et que deux soumissionnaires ont déposé une offre globale (avant taxes) de service conforme;  
  - 9385-3117 Québec inc. - 435 943.81 \$\*
  - Exploitation Jaffa inc. - 443 141.45 \$**Considérant que** pour la Ville de Causapscaal, le montant du contrat de collecte des matières résiduelles est de 180 659.07 \$ (taxes incluses).  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard:  
1- D'octroyer le contrat pour la Collecte à 9385-3117 Québec inc. au montant de 180 659.07 \$ (taxes incluses);  
2- Que ledit contrat est conditionnel à la signature de l'entente légale confirmant les engagements des municipalités impliqués.  
3- D'autoriser le directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

41.2 Octroi du contrat sur l'étude du canard arlequin

**Entendu que** dans le cadre du projet de remplacement de la passerelle Matamajaw traversant la rivière Matapédia dans la ville de Causapscal, lors de l'émission des autorisations environnementales du ministère de l'Environnement (MELCC) et du Ministère de la Faune et de la Flore et des parcs (MFFP), la Ville de Causapscal doit faire un inventaire de la présence de canard arlequin dans le secteur des travaux;

2020-03-071

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'octroyer le contrat à la biologiste Mme Josée-Anne Otis, pour un montant total de 500\$ maximum, et d'autorise le directeur général à signer les documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

41.3 Facture assurance BFLCanada 2020

2020-03-072

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le paiement de la facture #309424 de BFLCanada pour les primes du renouvellement du portefeuille d'assurance de la ville au coût de 53 515.73\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

41.4 Acquisition d'un radar pédagogique

**Entendu que** dans le cadre de l'achat du projet d'achat de Radar pédagogique avec la municipalité de Lac-au-Saumon autoriser par la résolution 2019-07-184;

2020-03-073

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser l'achat du dit équipement pour la somme de 5 260\$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

42- Correspondance

La correspondance est lue.

43- Période de questions

Le citoyen M. Mario Coté demande :

Pourquoi la construction du 2e Rg en deux ans?

- Le service d'ingénierie a subi des difficultés et des retards en ont résulté, de plus le ministère en cause a fermé le programme plus tôt que prévu en raison du trop grand nombre de demandes reçu, plus de 200 millions de demandes pour un budget initial de 70 millions.

La détection de fuite a déjà été faite?

- Un nouvel équipement acheter en commun par la MRC est maintenant disponible à moindre coût et sera utilisé pour faire le tour de notre réseau sur cinq ans, cela va devenir une exigence pour notre bilan de l'eau.

En quoi consiste le partage des coûts sur la rue Saint-Jean-Baptiste

- Lors des travaux, les voies de contournement utilisées vont subir une détérioration plus rapide que prévu, le but est de partager aussi les coûts d'entretiens de ces voies.

Processus D'acquisition ?

- Un fournisseur de service en engagé pour faire les démarches pour acquérir les parcelles de terrain nécessaire au projet de la réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Dossier poteau de l'Hydro ?

- Il indique de plus une remarque que les poteaux devraient être déplacés un an avant les travaux.

Trottoir sur le pont de la rue Saint-Jean-Baptiste

- Largeur non conforme selon les normes du MTQ

Dérogation mineure, demande pourquoi ils ne sont plus publiés?

- Elles le sont, mais sur un feuillet spécial posté dans toutes les résidences de la Municipalité.

Location d'une souffleuse, pourquoi ?

- Notre ancienne souffleuse a dû subir plusieurs réparations lors des deux dernières années, la décision a été prise de la mettre au rancart et d'en louer une plus récente en essaie.

Nouveau taux de taxes annoncé, loi 48, la municipalité va-t-elle participer?

- Nous manquons d'information sur le sujet, sujet à suivre.
- M. Coté nous suggère de regarder la possibilité de taxer les fonds de terrain.

Fosse septique – nouveau règlement ?

- L'information est transmise sur le règlement maintenant en vigueur.

Asphaltage de la Ville, où en sommes-nous?

- Normalement nous devrions être les premiers servis lors de l'ouverture des entreprises d'asphaltage ce printemps.

Lumière à la sortie sud de la municipalité vers Sainte-Florence?

- Une demande a été placée au ministère depuis plus d'un an et toujours pas de réponses. D'autres lumières devraient être installées vers Sainte-Florence selon M. Coté.

#### 44- Levée de la séance

2020-03-074

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de lever la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

André Fournier, maire

---

Laval Robichaud, directeur général et  
Secrétaire-trésorier